



République Française
Département de la Moselle

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-deux, le huit novembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le trente-et-un octobre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Absent avec procuration : ./.

Absent excusé : ./.

Nombre de membres en exercice :	11
Nombre de membres présents :	11
Nombre de votants :	11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Pascal MULLER, D.G.S.T, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel,

Était excusée : Manon TURPIN, service communication



21. Objet : Association Thionvilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux (ATHENES), Lieu d'Ecoute et d'Accueil - demande de subvention pour l'exercice 2022

Vu la décision n° 12 du Bureau communautaire en date du 8 février 2022, portant création du règlement d'attribution des subventions aux associations œuvrant dans le champ social,

L'Association Thionvilloise pour l'Essor de Nouveaux Espaces Sociaux, dont le siège se situe à Thionville, compte 34 bénévoles et 53 salariés (soit 48 salariés en ETP). Son action, à travers le Lieu d'Ecoute et l'Accueil (LEA), a pour objet de prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes.

L'Association sollicite une subvention de 2 000 € au titre de l'année 2022 afin de développer l'action du LEA, de maintenir et développer un « Guichet unique » pour l'accueil, l'écoute, l'orientation et l'accompagnement des victimes.

La demande de consultations étant très importante et les délais d'attente entre les rendez-vous étant trop longs, l'association a souhaité augmenter les interventions au niveau du LEA et les décentraliser sur l'ensemble du territoire afin d'éviter l'isolement des victimes.

En 2021, 181 personnes ont été reçues au niveau du LEA (140 en 2019 ; 108 en 2020), dont 159 nouveaux dossiers. Parmi les 159 nouveaux dossiers traités, 6 concernent des personnes domiciliées sur le territoire de la CCCE (soit 4 % de l'ensemble des nouveaux dossiers).

L'association ATHENES est partenaire dans le cadre de France Services. Depuis le mois de janvier 2020, l'association tient une permanence du LEA dans les locaux de la structure France Services à Entringe, le 4^e lundi du mois, de 14 h 00 à 16 h 00.

Pour mémoire, en 2021, la CCCE a attribué une subvention de fonctionnement à l'association au titre du dispositif LEA, à hauteur de 2 000 € (2 000 € en 2020).

Considérant que le service rendu par l'Association ATHENES aux habitants du territoire communautaire s'inscrit dans l'action sociale menée par la Communauté de Communes,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique de la petite enfance et des affaires sociales » en date du 24 mars 2022,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- **d'attribuer une subvention de 2 000 € à l'Association ATHENES pour l'année 2022 au titre du fonctionnement du dispositif LEA,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.**

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 9 novembre 2022

Le Président

Michel PAQUET

Certifiée exécutoire le : 16/11/2022 Le Président

Publiée le : 16/11/2022

Transmise à la Sous-Préfecture le : 16/11/2022